



La CGT OTIS revendique l'ensemble des jours fériés, chômés, payés.

La Direction OTIS veut coûte que coûte faire passer un des jours fériés pour un jour de solidarité.

Le service de ressources humaines de l'entreprise avait choisi, initialement et en toute connaissance de cause, la régression sociale et, fait symbolique, la suppression d'un jour de congés effectif depuis 1886, le « lundi de Pentecôte ».

Les organisations syndicales lui ont donné tort et l'ont obligé à revoir sa copie.

Aujourd'hui, c'est un autre jour férié, le « 15 aout » qu'ils veulent imposer comme jour de solidarité.

Pour la CGT OTIS, après tous les efforts consentis durant tant d'années, après l'absence constante de reconnaissance, après de NAO qui plafonnent à 1,5% d'augmentation pour les plus méritants, après la suppression de la subrogation, après le refus de la direction d'accorder une prime de revalorisation du pouvoir d'achat, après la dégringolade de la participation, après l'absence de prime d'intéressement depuis tant d'années, **c'est à la direction de faire preuve de solidarité.**

Le risque du conflit social semble être le choix fait par la direction, faute de dialogue et de politique sociale dans l'entreprise. L'attaque contre le droit social à disposer de l'ensemble des jours fériés constitue un point culminant de réponse anti sociale aux demandes d'avancées sociales des organisations syndicales.

La CGT OTIS en appelle au bon sens de l'entreprise pour ne pas démotiver encore d'avantage les salariés et risquer une escalade de mécontentement qui serait, comme toujours, néfaste pour toutes et pour tous.

**Nous demandons le maintien de l'ensemble des jours fériés
du calendrier chômés payés sans conditions préalables !!!!**

<http://otis.reference-syndicale.fr>

https://twitter.com/la_cgt_otis

<https://m.facebook.com/CGT-OTIS-736334749823383/>

